



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



## COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET

### INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 12 NOVEMBRE 2019

Procès-Verbal N° 3

---

**Présents :** Madame Claudette AGERT,  
Messieurs Roland GENIEYS, Jack BONIT, BOULET, GAZE, LACAN,  
VALCROZE, ZANATTA,  
**Assiste :** Madame Florence PIFFARD, référente administrative

---

*Le Procès-Verbal n° 02 est lu et approuvé.*

---

### INFORMATIONS AUX CLUBS

Dans sa réunion du 1<sup>er</sup> juin 2019, le comité directeur de la Ligue de Football d'Occitanie a pris la décision de demander une participation au club pour les frais de déplacement et achat de matériel liés aux visites de classement conformément à nos règlements F.F.F

**ECLAIRAGE** Le relevé est annuel pour les compétitions nationales et ligues ; il devra répondre aux normes F.F.F. si vous souhaitez que l'équipe I du club dispute les rencontres en nocturne.

**ECHEANCE DECENNALE**

Les installations classées F.F.F. Niveaux 4 – 5 – 6 – Foot à 11 – Foot réduit à échéance décennale doivent être visités par la Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives ; elle visitera également les installations pour un classement initial et pour les clubs accédant en ligue ou changement de niveaux.

La C.R.T.I.S LFO pourra désigner un représentant.

Le montant a été fixé à 50 euros par déplacement qui sera prélevé sur le compte club.

La Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives continuera d'assurer sans frais sa présence lors des réunions de travail pour la création de nouveaux complexes, pour la constitution des dossiers F.A.F.A., les avis préalable, les visites après réalisation.

## **RAPPEL AUX CLUBS**

Normes à respecter concernant les installations sportives.

A leur arrivée les joueurs et officiels doivent trouver des vestiaires propres, chauffés en période hivernale.

L'aire de jeu doit être entretenue, tondue, ne représentant pas de danger pour les joueurs et officiels, elle doit être tracée, la distance entre la ligne de touche ou les buts rabattus lorsque le terrain est utilisé en Foot réduit doit être impérativement de 2 mètres 50 et 6 mètres derrière la surface de buts si le public y est admis.

Demander également à la Mairie de faire tester la solidité de fixation des buts.

Nous vous rappelons également que pour la constitution d'un dossier de demande de subvention F.A.F.A., l'avis préalable la C.R.T.I.S. – LFO est indispensable.

**Prochaine réunion le**

**JEUDI 5 DECEMBRE 2019**

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 3.1 Classements initiaux

- **LA TOUR DU CRIEU – Stade Marcel ROUDIERE – NNI 093120101**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 25.06.2029

Eclairage moyen horizontal : 198 lux

Facteur d'uniformité : 0.72

Rapport Emini/Emaxi : 0.44

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 26 Septembre 2021.

- **LE VERNET – Stade Gérard SUBRA – NNI 093310101**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 18.10.2029

Eclairage moyen horizontal : 163 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.47

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 18 Octobre 2021.

### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **LEZAT SUR LEZE – Stade du BIAC – NNI 091670101**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 29.06.2027 et l'éclairage est classé Niveau E FOOT A 11 jusqu'au 09.10.2020

Eclairage moyen horizontal : 131 lux

Facteur d'uniformité : 0.29

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **MAZERES – Complexe Sportif Jean VERGE – NNI 091850101**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 05.06.2021 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 04.10.2020

Eclairage moyen horizontal : 184 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Mini/Maxi : 0.52

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **MIREPOIX – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 091940102**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020 et l'éclairage est classé Niveau E FOOT A 11 jusqu'au 09.01.2020

Eclairage moyen horizontal : 122 lux

Facteur d'uniformité : 0.65

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **ST JEAN DU FALGA – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 092650101**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 16.04.2023 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 04.10.2020

Eclairage moyen horizontal : 164 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Mini/Maxi : 0.50

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

### **3.3 Changements de niveau de classement**

- **COUSSA – Stade MUNICIPAL – NNI 091010101**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 16.03.2020 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 09.01.2020

Eclairage Moyen horizontal : 138 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Mini/Maxi : 0.45

La Commission propose le classement de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

~~3.4 Avis préalables~~

~~3.5 Retraits de classement~~

## **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **5. AFFAIRES DIVERSES**

**1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS**

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

**2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

**3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

**4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

**5. AFFAIRES DIVERSES**

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 3.1 Classements initiaux

- **LA CAVALERIE – Stade MUNICIPAL – NNI 120630101**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

Eclairage moyen horizontal : 167 lux

Facteur d'uniformité : 0.75

Rapport Emini/Emaxi : 0.48

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 18 Octobre 2021.

### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **NANT – Stade du VIALARET – NNI 121680101**

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 25.04.2029 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 09/01/2020

Eclairage moyen horizontal : 154 lux

Facteur d'uniformité : 0.32

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

### ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

### **3.4 Avis préalables**

- **FLAVIN – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 121020201**

Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 18.06.2023

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un éclairage et des documents transmis.

La Commission donne un avis préalable favorable pour un classement Niveau E5, transmet à la F.F.F. – CFTIS pour validation.

### ~~3.5 — Retraits de classement~~

## **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **5. AFFAIRES DIVERSES**

- **ONET LE CHATEAU – Stade de VABRE N° 2 – NNI 121760302**

Reçu de la Mairie plan d'implantation des bancs de touche abrités

La Commission après étude a émis un avis favorable pour cette implantation.

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

### 1.1 Classements initiaux

- **LA CALMETTE – Stade Renault RIPARD – NNI 300610101**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FOOT A 11

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~

~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

~~2.1 — Classements initiaux~~

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

### 3.1 Classements initiaux

- **ROUSSON – Stade Laurent BLANC 1 – NNI 302230101**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 10.05.2026

Eclairage moyen horizontal : 130 lux

Facteur d'uniformité : 0.53

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~

- **SAINT CHELY D'APCHER – Stade MUNICIPAL - 481400101**

Cette installation est classée Niveau 4 jusqu'au 16.01.2024 et l'éclairage est classé Niveau E4 jusqu'au 15.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 217 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.51

La Commission propose le classement de cette installation en **Niveau E4**, transmet le dossier la F.F.F. CFTIS pour décision.



### **3.3 Changements de niveau de classement**

- ***NIMES – Stade Jean BOUIN – NNI 301890201***

Cette installation est classée Niveau 4 SYE jusqu'au 13/09/2019 et l'éclairage est classé Niveau E4 jusqu'au 10/10/2018

Eclairement moyen horizontal : 167 lux

Facteur d'uniformité : 0.58

La Commission propose le classement de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11**, jusqu'au 12 Novembre 2021.

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

#### **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

#### **5. AFFAIRES DIVERSES**

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalable~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

## 4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 5. AFFAIRES DIVERSES

- **PAVIE – Stade du Vieux PONT 1 – NNI 323070101**

Reçu du F.C. PAVIE la fiche d'intervention suite à la panne d'éclairage du mois de Septembre

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

### 1.1 Classements initiaux

- **CUGNAUX – Complexe Jean DARDE N° 3 – NNI 311570203**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FOOT A 8 Terrain réduit et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FOOT A 8** jusqu'au 12 Novembre 2029.

### ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~

### 1.3 Changements de Niveau de classement

- **CUGNAUX – Complexe Jean DARDE N° 2 – NNI 311570202**

Cette installation est classée Niveau FOOT A 11 jusqu'au 07.03.2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

- Plan des vestiaires

- Attestation de capacité du 13 Novembre 2019

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **MIREMONT – Complexe SPORTIF 2 – NNI 313450201**

Cette installation est classée en Niveau FOOT A 11 jusqu'au 29.11.2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

- Plan des vestiaires

- Attestation de capacité du 12 Novembre 2019

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **REVEL – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 314510101**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 17.11.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

- Plan des vestiaires

- Arrêté d'ouverture au public du 6 Avril 2005

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **SAINT GAUDENS – Stade de SEDE N° 1 – NNI 314830101**

Cette installation est classée en Niveau 4 jusqu'au 24.11.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Arrêté d'ouverture au public du 26 Octobre 2009

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

### 2.1 Classements initiaux

- **ST JEAN – Gymnase Alex JANY – NNI 314889901**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FUTSAL 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Procès Verbal de visite du 20 Novembre 2017

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FUTSAL 4** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

### 3.1 Classements initiaux

- **BERAT – Stade Daniel BEAUTES – NNI 310650101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 25.07.2029

Eclairage moyen horizontal : 153 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.40

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **BEAUZELLE – Stade Eugène CHAMAYOU 1 – NNI 310560101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 29.11.2026 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 04.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 158 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.46

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E5 jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **CORNEBARRIEU – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 311500102**

Cette installation est classée Niveau FOOT A 11 jusqu'au 19.11.2023 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 01.12.2017

Eclairage moyen horizontal : 108 lux

Facteur d'uniformité : 0.49

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU EFOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **DREMIL LAFAGE – Stade de Grands JEUX – NNI 311630101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 15.12.2025 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 01.12.2017

Eclairage moyen horizontal : 139 lux

Facteur d'uniformité : 0.55

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU EFOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **PORTET SUR GARONNE – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 314330101**

Cette installation est classée Niveau 4 jusqu'au 25.11.2020 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 26.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 245 lux

Facteur d'uniformité : 0.76

Rapport Emini/Emaxi : 0.61

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E5 jusqu'au 12 Novembre 2020.

### 3.3 Changements de niveau de classement

- **PLAISANCE DU TOUCH – Plaine de JEUX 3 – NNI 314240203**

Cette installation est classée Niveau 5SYE jusqu'au 22.03.2026 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 14.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 109 lux

Facteur d'uniformité : 0.55

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EFOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **SAINT ALBAN – Stade Marius COUDON 2 – NNI 314670102**

Cette installation est classée Niveau 4 jusqu'au 07.11.2026 et l'éclairage est classé Niveau E4 jusqu'au 13.09.2019

Eclairement moyen horizontal : 182 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Mini/Maxi : 0.50

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **TOULOUSE – Complexe Sportif des PRADETTES 2 – NNI 315553202**

Cette installation est classée Niveau 5 SY jusqu'au 09.11.2020 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 18.07.2019

Eclairement moyen horizontal : 147 lux

Facteur d'uniformité : 0.61

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

#### **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

#### **5. AFFAIRES DIVERSES**

- **PLAISANCE DU TOUCH – Plaine de JEUX 3 – NNI 314240203**

Pris note des divers courriers échangés entre la Commission et la Mairie de PLAISANCE du TOUCH, suite au relevé de l'éclairage du terrain synthétique.

- **SAINT JEAN**

Reçu de la Mairie de SAINT JEAN un arrêté portant interdiction provisoire de pratique de tous sports sur les terrains de sports engazonnés municipaux du Lundi 21 au Mercredi 23 Octobre 2019.

- **LAUNAGUET**

Reçu de la Mairie de LAUNAGUET un arrêté de fermeture temporaire des terrains de jeux en herbe au Stade Municipal du Lundi 21 au Mardi 22 Octobre 2019

- Pris note du rapport de Monsieur André NAYLIES, Délégué LFO au match FOIX / PERPIGNAN NORD

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 — Classements initiaux
- 1.2 — Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 — Changements de Niveau de classement
- 1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 — Avis préalables
- 1.6 — Retraits de classements

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 — Classements initiaux
- 2.2 — Confirmations de niveau de classement
- 2.3 — Changements de niveau de classement
- 2.4 — Avis préalables
- 2.5 — Retraits de classement

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 3.1 — Classements initiaux

### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **ARGELES GAZOST – Stade du THILOS 1 – NNI 650250101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 04.01.2020 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 18.09.2019

Eclairement moyen horizontal : 157 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.40

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **JUILLAN – Stade Franck SARRABAYROUSE – NNI 652350101**

Cette installation est classée Niveau 5 SYE jusqu'au 28.09.20227 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 18.09.2019

Eclairement moyen horizontal : 185 lux

Facteur d'uniformité : 0.73

Rapport Emini/Emaxi : 0.49

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **LOURDES – Stade LANNEDARRE – NNI 652860101**

Cette installation est classée Niveau 4 jusqu'au 12.09.2020 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 18.09.2019

Eclairement moyen horizontal : 261 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.43

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **POUZAC – Stade HAUT ADOUR 1 – NNI 653700101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 11.05.2020 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 18.09.2019

Eclairement moyen horizontal : 204 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.41

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **TARBES – Plaine de Jeux René VALMY 3 – NNI 654400203**

Cette installation est classée Niveau 5 SYE jusqu'au 01.11.2022 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 04.10.2019

Eclairement moyen horizontal : 224 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.43

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

#### **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

#### **5. AFFAIRES DIVERSES**



## DISTRICT DE L'HERAULT

### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

~~1.1 — Classements initiaux~~

~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~

#### 1.3 Changements de Niveau de classement

- **MONTFERRIER SUR LEZ – Stade Christian BOUGETTE – NNI 341690101**

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 01.10.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FOOT A 11

La Commission propose le classement de l'installation en NIVEAU FOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

### 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

~~2.1 — Classements initiaux~~

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~

### 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

~~3.1 — Classements initiaux~~

#### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **CASTELNAU LE LEZ – Complexe Sportif Jean FOURNIER 2 – NNI 340570102**

Cette installation est classée en Niveau 5 SYE jusqu'au 18.09.2023 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 30.09.2018

Eclairage moyen horizontal : 192 lux

Facteur d'uniformité : 0.84

Rapport Emini/Emaxi : 0.52

La Commission propose le maintien de classement en Niveau E5 jusqu'au 12 Novembre 2020.

~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

### 4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 5. AFFAIRES DIVERSES

- **MONTPELLIER – Stade de la MOSSON – NNI 341720101**

La Commission a transmis à la FFF – CFTIS la demande de classement fédéral

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

## 4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 5. AFFAIRES DIVERSES

- **ISSENDOLUS – Stade Municipal – NNI 461320101**

Reçu de la Mairie d'ISSENDOLUS un arrêté Municipal portant interdiction provisoire du Stade Municipal du vendredi 11 Octobre 2019 au 5 Janvier 2020 inclus.

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

~~1.1 — Classements initiaux~~

~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~

### 1.3 Changements de Niveau de classement

- **MAUREILLAS LAS ILLAS – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 661060101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 25.04.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 6

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 6** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

~~2.1 — Classements initiaux~~

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

~~3.1 — Classements initiaux~~

~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

## 4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 5. AFFAIRES DIVERSES

- **PERPIGNAN – Stade de la Porte d'Espagne – NNI 661360501**

Suite à la visite effectuée par Monsieur Gérard BLANCHET, Président C.D.T.I.S. des Pyrénées Orientales, la Commission a informé Monsieur le Président du club A.S. PERPIGNAN MEDITERRANEE des aménagements souhaités.

## DISTRICT DU TARN

### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

~~1.1 — Classements initiaux~~

~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~

#### 1.3 Changements de Niveau de classement

- **TREBAS – Stade Pierre Henri ANDRIEU – NNI 813030101**

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 27.06.2027

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FOOT A 11 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Attestation de capacité du 19 Octobre 2019

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

### 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

#### 2.1 Classements initiaux

- **AIGUEFONDE – Salle Polyvalente FONTALBA – NNI 810029901**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan de l'aire de jeu
- Procès-Verbal de visite du 2 Mars 2015

La Commission propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **BRIATEXTE – Salle des SPORTS – NNI 810399901**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan de l'aire de jeu
- Procès-Verbal de visite du 2 Octobre 2018

La Commission propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **LAUTREC – Salle Jacques MAZENS – NNI 811399901**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan de l'aire de jeu

La Commission propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **LE SEQUESTRE – Salle OMNISPORTS – NNI 812849901**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan de l'aire de jeu
- Procès-Verbal de visite du 29 Avril 2019

La Commission propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **MONTREDON LABESSONIE – Salle POLYVALENTE – NNI 811829901**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan de l'aire de jeu
- Procès-Verbal de visite du 13 Novembre 2013

La Commission propose le classement de l'installation en Niveau Futsal 4 jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

## **2.5 Retraits de classement**

- **ALBI – Stade MAZICOU N° 1 – NNI 810040301**

Cette installation était référencée Niveau 5 jusqu'au 19.05.2019

La Commission demande à la C.F.T.I.S. le retrait de classement de cette installation.

- **GRAULHET – Stade de la JONQUIERE N° 4 – NNI 811050404**

Cette installation était référencée en Niveau FOOT A 8 jusqu'au 01.06.2028

La Commission demande à la C.F.T.I.S. le retrait de classement de cette installation.

## **3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE**

~~3.1 — Classements initiaux~~

## **3.2 Confirmations de niveau de classement**

- **ALBI – Parc des Sports STADIUM N° 2 – NNI 810040102**

Cette installation est classée Niveau 5 SYE jusqu'au 05.09.2025 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 21.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 147 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.52

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **GIROUSSENS – Stade André MASSOUTIER 1 – NNI 811040101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 07.05.2022 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 15.06.2020

Eclairage moyen horizontal : 191 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Emini/Emaxi : 0.54

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **MARSSAC – Stade Désiré GACH – NNI 811560101**

Cette installation est classée Niveau 4 jusqu'au 15.11.2022 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 14.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 209 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.52

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 30 Octobre 2020.

- **SALVAGNAC – Stade de la ROSIERE – NNI 812760101**

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 27.06.2027 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 06.01.2018

Eclairage moyen horizontal : 167 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.50

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

### **3.3 Changements de niveau de classement**

- **SOREZE – Stade MUNICIPAL – NNI 812880101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 07.05.2022 et l'éclairage était classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 15.10.2021

Eclairage moyen horizontal : 158 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Mini/Maxi : 0.50

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

#### ~~3.4 — Avis préalables~~

#### ~~3.5 — Retraits de classement~~

## **4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **5. AFFAIRES DIVERSES**

- **ALBI – Stade Maurice RIGAUD N° 1 – NNI 810040201**

La Commission a transmis à Monsieur le Directeur Service des sports de la Ville d'ALBI un courrier concernant les bancs de touche abrités.

## 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

### 1.1 Classements initiaux

- **MONTAUBAN – Stade Jean VERBEKE N° 5 – NNI 821210105**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Attestation de capacité du 8 Octobre 2019

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

- **MONTAUBAN – Stade Jean VERBEKE N° 4 – NNI 821210104**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Attestation de capacité du 8 Octobre 2019

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

### 1.2 Confirmations de Niveau de Classement

- **GRISOLLES – Stade Maurice MONDOULET 1 – NNI 820750101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 25.08.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Attestation de capacité du 22 Septembre 2009
- A.O.P. du 23 Octobre 2009

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 12 Novembre 2029.

~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

## 2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

~~2.1 — Classements initiaux~~

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~



### 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

#### 3.1 Classements initiaux

- **L'HONOR DE COS – Stade LOUBEJAC N° 2 – NNI 820760202**

Cette installation est classée Niveau FOOT A 11 jusqu'au 27.06.2027

Eclairage moyen horizontal : 188 lux

Facteur d'uniformité : 0.72

Rapport Emini/Emaxi : 0.49

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 12 Novembre 2021.

#### 3.2 Confirmations de niveau de classement

- **ALBIAS – Stade Jean Marc PLANA N° 1 – NNI 820020101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 04.07.2028 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 03.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 118 lux

Facteur d'uniformité : 0.52

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E FOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **AUCAMVILLE – Stade MUNICIPAL – NNI 820050101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.06.2027 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 04.11.2019

Eclairage moyen horizontal : 140 lux

Facteur d'uniformité : 0.43

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E FOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **BRESSOLS – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 820250101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 28.05.2019 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 04.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 174 lux

Facteur d'uniformité : 0.72

Rapport Mini/Maxi : 0.42

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E5 jusqu'au 12 Novembre 2020.

- **CAMPAS – Stade Christian THEDIE – NNI 820270101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 25.06.2029 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 19.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 100 lux

Facteur d'uniformité : 0.51

La Commission propose le maintien de classement en NIVEAU E FOOT A 11 jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **GOLFECH – Stade Paul LAFONT 2 – NNI 820720102**

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 29.08.2019

Eclairage moyen horizontal : 112 lux

Facteur d'uniformité : 0.45

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **LABASTIDE ST PIERRE – Stade AUSSET PECH N° 1 – NNI 820790101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 01.02.2020 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 19.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 152 lux

Facteur d'uniformité : 0.46

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **LA VILLE DIEU DU TEMPLE – Stade MUNICIPAL – NNI 820960101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.06.2027 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 19.12.2019

Eclairage moyen horizontal : 106 lux

Facteur d'uniformité : 0.60

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **MALAUSE – Stade René MOURËU – NNI 821010101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 14.12.2026 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 21.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 131 lux

Facteur d'uniformité : 0.62

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **MIRABEL – Stade Christian MOURGUE – NNI 821100101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 22.05.2022 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 11.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 133 lux

Facteur d'uniformité : 0.61

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **MOLIERES – Stade du MALIVERT 1 – NNI 821130101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 03.03.2027 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 11.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 198 lux

Facteur d'uniformité : 0.53

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **ST ETIENNE DE TULMONT – Stade de LAUJOLE 1 – NNI 821610201**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 28.06.2026 et l'éclairage est classé Niveau E5 jusqu'au 08.10.2020

Eclairage moyen horizontal : 206 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Mini/Maxi : 0.48

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E5** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **ST ETIENNE DE TULMONT – Stade de LAUJOLE 2 – NNI 821610202**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 16.02.2020 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 10.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 123 lux

Facteur d'uniformité : 0.46

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **ST NICOLAS DE LA GRAVE – Stade des deux MURIERS 1 – NNI 821690101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.06.2027 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 04.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 158 lux

Facteur d'uniformité : 0.58

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

- **VILLEBRUMIER – Stade GROSAIZE 2 – NNI 821940101**

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 25.06.2029 et l'éclairage est classé Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 12.10.2019

Eclairage moyen horizontal : 102 lux

Facteur d'uniformité : 0.50

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

### **3.3 Changements de niveau de classement**

- **MALAUSE – Stade René MOURËU 2 – NNI 821010102**

Cette installation est classée Niveau FOOT A 11 jusqu'au 01.12.2025 et l'éclairage est classé Niveau E Entraînement jusqu'au 21.09.2017

Eclairage moyen horizontal : 104 lux

Facteur d'uniformité : 0.57

La Commission propose le maintien de classement en **NIVEAU E FOOT A 11** jusqu'au 12 Novembre 2021.

### **3.4 Avis préalables**

- **MOISSAC – Stade Jo CARABIGNAC 2 – NNI 821120102**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 06/06/2028.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un éclairage et des documents transmis.

La Commission émet un avis favorable pour un classement de l'éclairage en **Niveau E5** et transmet à la F.F.F. C.F.T.I.S. pour validation.

~~3.5 — Retraits de classement~~

**4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

**5. AFFAIRES DIVERSES**

• ***MONTAUBAN – Complexe Jean VERBEKE***

La Commission informe le Service des Sports de la Ville de MONTAUBAN que la visite des installations sportives du complexe Jean VERBEKE aura lieu le mardi 8 Octobre 2019.

=====

***Les Secrétaires C.R.T.I.S.  
MM. GAZE, ZANATTA***

***Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.  
Roland GENIEYS***

***Le Président Délégué C.R.T.I.S.  
Jack BONIT***